

# FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

## Argumentaire

### Introduction

Le 17 février 2024, il y aura 60 ans que la Belgique et le Maroc ont signé un accord bilatéral de main d'œuvre. Les deux pays ont eu l'occasion de commémorer les quarante et ensuite les cinquante ans de cet accord en 2004 et 2014 respectivement. Compte-tenu de l'intensité des liens économiques, culturels et humains qui les unissent, il est tout naturel que l'opération soit renouvelée en 2024.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de Forum académique belgo-marocain du 60<sup>ème</sup> qui se déroulera sur 2 journées : les jeudi 8 et vendredi 9 février 2024. Le Forum est organisé à l'initiative du consortium DIMOBEL-60. Celui-ci regroupe l'Université de Liège, le Cercle des Lauréats de Belgique, l'Université Mohammed Premier d'Oujda et l'ESCA École de Management Casablanca.

Cette rencontre sera l'occasion de dresser un état des lieux 60 ans après la signature de la convention bilatérale de main d'œuvre entre les deux pays. Ces questions ont fait l'objet d'un traitement et d'une prise en charge à la fois scientifique et citoyenne en 2004 et 2014. C'est pour cela que le Forum fait d'emblée le choix délibéré de mettre l'accent sur les enjeux du futur et, plus particulièrement, sur les besoins de renforcement de la coopération entre la Belgique et le Maroc. La réflexion part du constat que, malgré l'intensité des relations culturelles et humaines entre les deux pays, leur coopération économique, scientifique et technique demeure sous-optimalisée et mérite d'être approfondie de part et d'autre. L'occasion des 60 ans offre une occasion propice pour réfléchir conjointement entre acteurs belges et marocains à la dynamisation du corridor économique qui lie ces deux espaces géographiques.

Il est établi que les migrants et les diasporas constituent des connecteurs importants entre les deux rives de la méditerranée. Une attention importante leur sera consacrée durant ces deux journées. Toutefois, ils sont loin d'être les seuls opérateurs entre les deux pays. Au départ de ce constat, l'une des ambitions du Forum sera de faire dialoguer de manière transdisciplinaire les chercheur.e.s actifs au sein du champ des études sur les migrations et les diasporas et ceux qui s'intéressent de manière plus générale aux dynamiques entrepreneuriales et au développement économique tant du pays d'origine, en l'occurrence le Maroc que de la société d'installation, la Belgique.

# FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

## Histoire et mémoire de l'immigration marocaine en Belgique

Pourquoi commémorer un accord de main d'œuvre ? Il reste utile de s'interroger sur les motivations profondes du travail mémoriel et de revenir un instant sur les raisons pour lesquelles cet accord a pris une importance symbolique toute particulière dans les relations belgo-marocaines. Il faut peut-être tout d'abord rappeler que ce texte fut à peine commenté et médiatisé au moment de sa signature. Sa portée et sa vocation historiques échappaient probablement aussi en grande partie aux signataires qui en ont bouclé la négociation en quelques jours à peine. Le contenu de la convention, en réalité peu novateur car semblable en bien des points aux autres accords de même type signés par la Belgique à l'époque, ne sera connu du grand public que treize ans plus tard, au moment de sa publication - fort tardive - au journal officiel, le Moniteur belge.

Avant 2004, l'accord du 17 février 1964 n'avait d'ailleurs fait l'objet d'aucune attention mémorielle particulière. N'ayant ni le lustre ni l'ambition du Traité d'amitié du 4 janvier 1862 entre la Belgique du Roi Léopold Ier et le Maroc du Sultan Mohammed IV pour prendre ce seul exemple, l'accord de 1964 réunissait en réalité toutes les qualités pour connaître un destin de note de bas de page dans le long chapitre des relations entre la Belgique et le Maroc. Mais les choses vont prendre une toute autre tournure en 2004. Probablement inspirés par la commémoration des 50 ans de l'accord belgo-italien de 1946, un collectif de jeunes citoyens Belges d'origine marocaine se met en tête de reproduire l'exercice et de donner la place symbolique qu'elle mérite à la trajectoire de leurs parents en faisant revivre sur la place publique cet accord oublié.

La commémoration des 40 ans avait pour objectif conscient de redéfinir les termes du débat. Il s'agissait de rappeler que l'immigration marocaine en Belgique doit se concevoir comme une histoire de travailleurs, qui est aussi celle de leurs épouses et de leurs enfants. Il s'agissait avant tout de la réinscrire dans l'histoire sociale de la Belgique d'après-guerre. En d'autres mots, l'objectif était de résister autant que possible au framing produit par le tournant du 11 septembre 2001 qui a conduit à réduire la complexité de ces parcours d'immigration de travail en provenance du Sud et de l'Est de la Méditerranée à une seule matrice : celle de minorités musulmanes prétendument inassimilées prises dans un clash des civilisations. La commémoration des 50 ans a amplifié cette perspective de reprise en main du narratif. En associant la commémoration des 50 ans au slogan « C'est du Belge », l'accent était mis à la fois sur l'ancrage local mais également sur la multiplicité des succès des Belgo-marocains et la diversité de leurs contributions au rayonnement de la Belgique.

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

Forts de ces rappels, comment faut-il appréhender la commémoration des 60 ans qui s'annonce en 2024 ? Sachant que le contexte d'aujourd'hui n'est plus celui de 2004 ni celui de 2014, quelle devrait être la philosophie générale d'une commémoration en phase avec les défis de son temps ? Que faut-il garder dans la continuité par rapport aux commémorations antérieures et que faut-il changer pour mettre davantage l'accent sur les enjeux prospectifs ?

Pour beaucoup d'acteurs belgo-marocains, l'enjeu doit rester celui d'une commémoration et non d'une célébration de l'accord de 1964. Il ne devrait y avoir aucune ambiguïté sur l'idée qu'il n'y a rien à célébrer, et encore moins à fêter, dans cet accord de main d'œuvre. L'accord de 1964 est tout au mieux un prétexte pour mener à bien un travail d'hommage, de rétrospective et de mémoire.

Ce Forum à l'occasion de la commémoration veut avoir une ambition de réflexion multi-thématique. La dimension artistique et culturelle a, de façon très naturelle, dominé les autres en 2004 et 2014 et a joué un rôle prépondérant. Toutefois, le vécu des Belgo-marocains a évolué au point qu'il est indispensable aujourd'hui de jeter les projecteurs sur les évolutions sur d'autres terrains au premier rang desquels le champ économique et social, le champ scientifique, sans oublier les enjeux émergents liés à l'intersectionnalité et aux relations de genre, etc.

### **Le rôle de la migration dans le renforcement de la coopération bilatérale**

La problématique Forum repose sur l'idée que les processus de redéfinition des liens entre les sociétés d'origine et les diasporas se situent au carrefour de nouvelles dynamiques migratoires, de nouveaux modes d'action collective parmi les communautés d'émigrants et de nouvelles réponses de l'État à ces demandes.

Dans cet esprit, le Forum examinera les transformations de la migration dans le couloir Belgo-marocain tant du point de vue de la société d'accueil que de celle d'origine. L'idée est d'examiner comment et pourquoi les communautés émigrées marocaines sont redéfinies comme des diasporas. Que signifie ce changement en termes de dynamique d'intégration et de relations bilatérales entre pays d'origine et pays d'accueil ? Quels sont les enjeux pour les sociétés d'origine et de destination ? Quelles sont, d'une part, les implications en termes de transferts de fonds, de fuite des cerveaux pour les sociétés d'origine et, d'autre part, les conséquences en termes de « vivre ensemble » dans les sociétés d'accueil ?

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

Afin d'aborder ces questions de manière significative, le Forum propose des contributions traitant des anciens et nouveaux modèles de migration vers l'Europe du Nord-Ouest. Il se penchera sur des questions conceptuelles telles que la différence entre les diasporas et les communautés migrantes transnationales. Il se penchera également sur la manière dont les inégalités de genre sont générées par les modèles de migration et d'établissement dans les sociétés de destination. Les conditions de travail des femmes migrantes dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, tels que le care, en sont un bon exemple. Le Forum s'intéressera également aux nouveaux modèles de formation de diasporas au sein de la diaspora. L'accent sera mis sur la manière dont l'expérience générationnelle de la deuxième génération de migrants marocains donne lieu à de nouvelles aspirations et à des mobilités mondiales (Montréal, Dubaï, etc.). La rencontre sera également un moment pour analyser l'activité de revendication des communautés marocaines émigrées. Quelles sont leurs attentes en termes d'intégration dans les pays d'accueil et de réintégration dans les pays d'origine ? Enfin, le Forum examinera la manière dont les réponses des États sont formulées à l'égard des demandes des migrants et des diasporas.

### **Des communautés émigrées aux diasporas globales**

L'émigration marocaine vers l'Europe du Nord-Ouest depuis est un phénomène bien établi et bien étudié. Les liens coloniaux entre le Maroc, d'une part, la France et l'Espagne, d'autre part, ont ouvert la voie à la création d'un corridor migratoire actif depuis plus d'un siècle. Cela a généré un réseau complexe de connexions et de réseaux de longue distance.

Le transnationalisme et la diaspora sont deux notions développées et discutées dans les milieux universitaires pour désigner ces phénomènes (Bauböck & Faist, 2010). Ces concepts distincts sont toutefois parfois utilisés de manière confuse, peu claire ou inadéquate. Bien que les diasporas et les collectifs transnationaux soient tous deux des formations sociales donnant lieu à une identification partagée, il convient de clarifier le sentiment d'identité collective qui leur est associé (Lacroix, 2018b). De manière générale, il y a une différence à faire en termes de profondeur historique et d'étendue géographique. Alors que les identités diasporiques sont considérées comme forgées par de longues histoires et, pour certains, par les souvenirs traumatisants de la dispersion, le transnationalisme est associé à des périodes plus récentes où les individus et les collectifs sont simultanément actifs dans deux ou plusieurs lieux différents.

Comme le suggère Lacroix (2018b), le transnationalisme consiste à construire et à maintenir des identités et des pratiques sociales, économiques, culturelles et politiques au-delà des frontières. Il poursuit en

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

soutenant que la perspective géographique des diasporas est caractérisée par des liens multipolaires entre une patrie imaginée et une variété de lieux d'établissement. Le transnationalisme est plus manifestement associé à la dualité des pays d'origine et de destination. Les acteurs transnationaux tendent à développer des liens multiscalaires où les connexions translocales entre les lieux de départ et d'arrivée sont centrales.

Ces dernières années, la notion de diaspora a été fortement mise en avant par la rhétorique des représentants de l'État au Maroc. Parler d'une diaspora marocaine est devenu une évidence. Bien que cela s'inscrive dans un mouvement global plus large visant à remodeler et à renommer la nature des relations entre les migrants internationaux et leurs pays d'origine, cela tend à amalgamer différentes notions, ce qui entraîne une forme de confusion conceptuelle. Comment rendre justice à ces compréhensions et nuances complexes en termes pratiques et opérationnels ? Alors que certains sont tentés de rejeter l'utilisation du terme diaspora pour les communautés d'émigrants récents, d'autres, à l'instar de Robin Cohen (1997), adoptent et justifient l'utilisation d'une vision moderne des diasporas qui va au-delà du modèle classique de la diaspora dispersée de force.

Les institutions internationales, de la Banque mondiale à l'OCDE, rejoignent le mouvement imprimé par les représentants des pays d'émigration et adoptent aujourd'hui communément la notion de diaspora. La définition restrictive de la diaspora appartient déjà au passé. Personne ne peut ignorer la place de plus en plus centrale que le concept a acquise à l'échelle mondiale dans les discussions politiques portant sur la migration et le développement international. Cette poussée institutionnelle n'est évidemment pas une raison impérieuse pour que les universitaires abandonnent leur quête de clarté conceptuelle. Mais il y a également de bonnes raisons de continuer à utiliser les notions de diasporas et de transnationalisme en parallèle. Il s'agit dans les deux cas de formations sociales qui évoluent avec le temps. Les études récentes tendent à le démontrer de manière empirique, de sorte que personne ne peut rejeter le cas des communautés transnationales qui se caractérisent de plus en plus par des processus de transformation en diasporas.

### **Perspectives démographiques de la diaspora marocaine**

Au Maroc, comme en Tunisie et en Algérie, une grande partie de la population réside à l'étranger. L'estimation de leur taille n'est pas aisée d'un point de vue méthodologique. Dans une très large mesure, la diaspora marocaine trouve son origine dans les migrations de travail de l'après deuxième guerre mondiale. Des données récentes indiquent que 3 millions de ressortissants maghrébins vivent en dehors de leur pays, ce qui

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

représente la moitié de la taille des Indiens à l'étranger, le groupe le plus important de migrants internationaux dans le monde. Comme l'indique le tableau 1, les Marocains constituent le groupe le plus important de migrants du Maghreb, avec 1,7 million de personnes installées à l'étranger. Les Algériens viennent en deuxième position avec 0,9 million d'individus. Les Tunisiens représentent la moitié de la population algérienne migrante dans le monde avec 0,4 million de personnes installées à l'étranger.

**Tableau 1 - Stock de la population émigrée du Maghreb en 2019**

	Population totale	Stock de population émigrée	% de la population du pays
Maroc	36.911.000	1.748.251	4,7%
Algérie	43.851.000	921.727	2,1%
Tunisie	11.819.000	465.576	3,9%
Total	92.581.000	3.135.554	3,4%

*Sources:* United Nations. Retrieved from: Department of Economic and Social Affairs, Population Division. International Migration, International migrant stock 2019.

Même si elles se chevauchent dans une certaine mesure, les diasporas sont des entités distinctes et potentiellement plus larges que les populations migrantes, car de nombreux migrants ont acquis la citoyenneté de leur pays de résidence et se sont mélangés aux populations locales au fil du temps. C'est ce qui explique les divergences statistiques observées dans les discours sociaux et politiques. Avec plus d'un siècle d'émigration vers la France et d'autres destinations, les diasporas du Maghreb sont particulièrement difficiles à estimer. Pour le Maroc, les estimations varient. Elles oscillent entre les chiffres de 4 et 6 millions de résidents à l'étranger, ce qui en ferait la 10ème plus grande diaspora au monde.

Alors que la diaspora reste principalement associée à la représentation sociale du migrant économique classique, la réalité est d'une complexité et d'une différenciation interne croissantes. Cela peut être illustré par le niveau plus élevé de diversité professionnelle et l'émergence de catégories hautement qualifiées formées dans les pays de résidence ou de migrants ayant quitté l'Afrique du Nord pour de meilleures opportunités d'emploi ailleurs. Cela se reflète également dans l'émergence de diasporas au sein des diasporas. Comme l'a montré Jérémie Mandin, les nouvelles mobilités sont actuellement portées par la deuxième génération qui donne lieu à de nouvelles mobilités vers des villes globales telles que Londres, Dubaï, Montréal, etc. (Mandin, 2020).



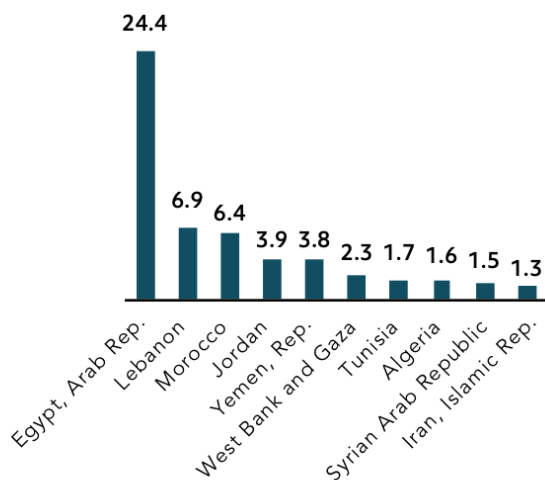
# FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

## L'importance économique de la diaspora marocaine

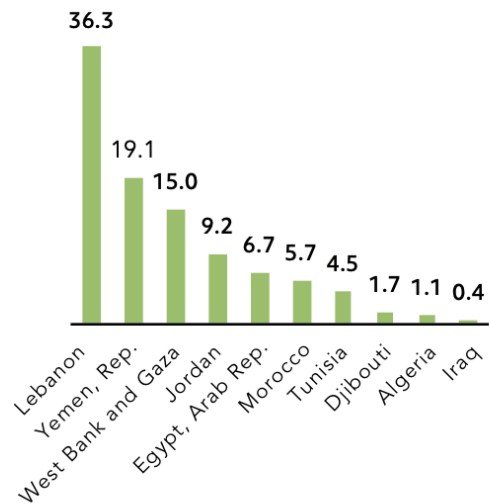
Le rôle important joué par les diasporas dans la vie de leur pays d'origine est illustré par l'importance des transferts de fonds effectués par les migrants. Près de 10 milliards de dollars ont été transférés vers trois pays du Maghreb en 2020, malgré l'impact négatif global de la pandémie de COVID19 sur les envois de fonds des migrants. Le volume des transferts est particulièrement important pour le Maroc et la Tunisie (5,7 % et 4,5 % de leur PIB respectivement). Les transferts de fonds contribuent à réduire la pauvreté et ont un effet positif sur un large éventail de variables, notamment la santé et l'éducation.

### Principaux bénéficiaires des envois de fonds dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, par montant total (illustration a) et part du PIB (illustration b), en 2020.

a. Top recipients by total amount (\$ billion)



b. Top recipients by share of GDP (%)



Sources: World Bank-KNOMAD staff estimates; World Development Indicators; International Monetary Fund (IMF) Balance of Payments Statistics.

Note: GDP = gross domestic product.

Les diasporas maghrébines, et la diaspora marocaine ne fait pas exception, devraient jouer un rôle plus important dans le développement économique de la région qu'elles ne le font actuellement. Une étude récente publiée par l'OCDE indique par exemple que le Maroc ne tire pas suffisamment parti du potentiel économique de sa diaspora. Ces faiblesses doivent être abordées de manière plus offensive. Il est nécessaire d'accroître la cohérence entre les politiques relatives à la diaspora et les stratégies traitant de questions nationales telles que l'emploi, l'éducation, l'environnement, etc. (OCDE, 2017). Il est également nécessaire d'assurer une cohérence interne au niveau de la mise en œuvre des politiques. Un meilleur impact des diasporas

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

sur le développement va de pair avec une meilleure intégration professionnelle des travailleurs non migrants dans le pays d'origine. Les coûts de la fuite des cerveaux, par exemple, peuvent directement réduire les avantages de la contribution des diasporas au développement.

**Le défi de minimiser les coûts de la fuite des cerveaux et de maximiser simultanément les transferts de connaissances et de technologies par la diaspora.**

Régulièrement, les médias se font l'écho des préoccupations des dirigeants maghrébins concernant les coûts de la fuite des cerveaux. Pas plus tard qu'en janvier 2020, un débat a été soulevé sur la question au sein du Parlement marocain. Il a été avancé que 10 430 professionnels marocains avaient quitté le pays en 2018, dont 1 200 hommes et femmes d'affaires, 600 ingénieurs et 630 médecins. Au cours du débat, le Premier ministre de l'époque Saad Dine El Othmani a reconnu la réalité de la question en déclarant que le Maroc était le troisième pays le plus touché au monde par la fuite des cerveaux. L'indice mondial de compétitivité des talents indique que les deux pays les plus peuplés d'Afrique du Nord sont également ceux qui risquent le plus de perdre une partie de leur élite éduquée.

La fuite des cerveaux fait également partie intégrante du processus de formation des diasporas. Une fois à l'étranger, les migrants hautement qualifiés ont tendance à reprendre contact avec leur pays d'origine de diverses manières. Cela soulève la question de savoir comment encourager le rôle de la diaspora dans le soutien au transfert de technologies et de connaissances vers les pays d'origine. Les gouvernements d'Afrique du Nord ont tous entamé un dialogue politique avec les pays développés et au sein des cercles politiques internationaux sur la manière de maximiser le rôle de leurs diasporas. Les discussions dans la région sont plus avancées lorsqu'il s'agit de transferts de fonds que lorsqu'il s'agit de stratégies de transfert de connaissances et de technologies. Une partie de la difficulté réside dans l'identification incomplète des projets de développement menés par les acteurs de la diaspora. Le Maroc et la Tunisie ont développé des projets bilatéraux visant à stimuler l'esprit d'entreprise de leur diaspora en partenariat avec des agences de développement de pays tels que la France, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni et l'Allemagne, pour n'en citer que quelques-uns. Cartographier et trier les typologies d'investisseurs de la diaspora, suivre leurs activités et évaluer leur impact est un exercice qui reste difficile en raison du manque de données disponibles. Le plus souvent, le transfert de connaissances et de technologies vers les pays d'Afrique du Nord se fait sous le radar des institutions étatiques.

Les Indiens, qui forment l'une des plus grandes diasporas du monde, sont souvent cités comme un exemple de mobilisation réussie de la diaspora. La



## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

réussite professionnelle des élites indiennes de la Silicon Valley a permis le développement de projets dérivés en Inde. La question se pose donc de savoir si les pays d'Afrique du Nord sont en mesure d'imiter d'autres modèles vertueux, dont l'indien. Il est vrai qu'il existe d'importantes différences contextuelles qui rendent difficile une réponse positive. Cependant, la crise du COVID19 a montré le dynamisme intellectuel et scientifique des diasporas méditerranéennes. Il faut souligner le rôle de personnes telles que Moncef Slaoui, chercheur belgo-marocain pour la société pharmaceutique Moderna et le couple turc allemand, Özlem Türeci et Ugur Sahin, de BIONTech Pfizer. Leur rôle dans la découverte du vaccin COVID19 illustre le potentiel des diasporas méditerranéennes, tant à l'est qu'à l'ouest de la région. Leur exemple montre que les diasporas ont le potentiel de développer des activités économiques et de soutenir l'innovation simultanément dans différents pays et continents.

### **L'action collective visant à mobiliser politiquement les diasporas**

Comprendre la logique de l'action collective diasporique visant à mobiliser politiquement les diasporas nécessite l'élaboration d'une périodisation reliant chaque cadre temporel à la fois à la logique interne de l'émigration, au contexte politique concerné dans le pays d'origine et à la situation politique dans les pays de résidence. Or, l'action collective et l'activité politique transnationale de la diaspora marocaine remontent à la période coloniale. Les mouvements de libération anticoloniaux maghrébins ont tous eu des activités mobilisatrices en dehors du territoire colonisé, et souvent spécifiquement dans la métropole française. Il y a une profondeur historique à l'action collective des Maghrébins au-delà des frontières. Il s'agit d'une histoire très riche, en grande partie non écrite. Il n'entre pas dans le cadre de cet argumentaire de proposer une analyse historique des différentes générations de mouvements et d'acteurs qui ont contribué à façonner un sentiment de conscience politique transnationale parmi les émigrants mais il n'est pas inutile non plus de l'évoquer.

Ces dernières années, les manifestations du printemps arabe ont été attentivement examinées par les diasporas. Elles ont également été préoccupées par les autres conséquences politiques de ces manifestations. En 2016-17, le Maroc a été confronté à l'émergence de contestations dans une région traditionnelle d'émigration du Nord-Est, le Rif (Bousetta, 2018). Cela illustre le rôle de soutien que joue souvent la diaspora en se faisant l'écho des conflits politiques du pays d'origine.

Les conflits liés à la migration au sein des sociétés de résidence sont également médiatisés par des réseaux à longue distance. La lutte des Dames de Fraise, étudiée par Chadia Arab, offre un exemple de protestation locale de travailleuses migrantes marocaines qui a fini par attirer l'attention

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

du public en Europe et au Maroc. C'est le résultat de l'amplification politique fournie par les associations marocaines ailleurs en Espagne et en Europe. Ces revendications transnationales ont apporté un soutien stratégique décisif aux travailleuses engagées dans un conflit local avec leurs employeurs abusifs.

Il convient enfin de mentionner que la question du vote externe pour les diasporas a été débattue et longuement discutée au Maroc. La situation est complexe et sous-tendue par une certaine amertume. Si les Marocains sont autorisés à participer aux référendums, ils n'ont, en revanche, pas le droit de voter depuis l'étranger. Tous les citoyens Marocains ont théoriquement le droit de vote mais, en pratique, uniquement en se déplaçant au pays. Le vote à distance n'est pas autorisé bien qu'il soit à la base d'une forte activité de revendication parmi les associations diasporiques depuis 2006.

### **Les identités culturelles des diasporas marocaines comme support au développement d'industries culturelles créatives**

Les modes de vie des diasporas sont une source de richesse pour eux-mêmes et pour les autres. Les diasporas sont en contact et négociations interculturelles permanentes. Comment la diaspora marocaine peut-elle promouvoir le rôle des cultures et de l'interculturalisme pour renforcer la coopération transnationale et le développement ?

Il s'agit d'un débat vaste et complexe qui dépend de nos conceptions de la culture. Du point de vue des sociétés d'accueil, il est désormais bien établi qu'une main-d'œuvre diversifiée est un atout économique. Il existe des preuves de l'augmentation de la productivité et de l'impact économique des entreprises ouvertes et accueillantes à la diversité culturelle. Il existe cependant une autre manière d'envisager le rôle culturel des diasporas, du point de vue du pays d'origine cette fois.

La culture peut aussi être appréhendée comme un élément de l'économie créative plutôt que comme un facteur de distinction et d'identité. En France, l'économie des biens culturels représente plus que l'industrie automobile. Avec la percée de la communication numérique, le secteur créatif pèse aujourd'hui plus de 1000 milliards de dollars dans le monde. La diaspora et le transnationalisme ont également leur importance à cet égard. Les biens culturels ont toujours fait l'objet d'échanges intenses entre les pays d'origine et les pays de destination. Certains ont eu un impact grâce au soutien d'une base diasporique et ont continué à réussir indépendamment de tout soutien diasporique. Le succès mondial des musiques populaires (Raï, Rai'n B, etc) en est un exemple. Il en va de même pour le producteur de musique marocain à succès Red One, dont la biographie est celle d'un ancien émigrant sans-papier devenu une popstar acclamée dans le monde

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

entier et un représentant emblématique de la diaspora marocaine. La question qui se pose aujourd'hui aux pays d'origine nord-africains est de savoir s'ils seront en mesure de transformer ces succès diasporiques en industries culturelles et créatives économiquement viables.

### Les relations Belgique-Maroc au-delà de la commémoration

Initiée par des Belges d'origine marocaine, les commémorations précédentes organisées en 2004 et 2014 se voulaient délibérément centrées sur la Belgique. Les parties marocaines ont été relativement peu associées. Or, il existe aujourd'hui entre les deux pays une société civile à la fois dense et composite qui ne se limite pas aux seuls descendants des travailleurs marocains résidant en Belgique. Une importante communauté de Belges s'est développée au Maroc et on dénombre des migrants de retour de plus en plus nombreux (Marocains de Belgique de retour au Maroc mais aussi dans une moindre mesure Belges du Maroc de retour en Belgique). Au-delà de ces groupes, il y a aussi beaucoup de « Belges de Belgique » et de « Marocains du Maroc » qui se sentent concernés par le rapprochement entre les deux pays. On ne compte plus aujourd'hui les initiatives de coopération décentralisées entre universités, syndicats, associations, centres culturels, maisons de jeunes, etc. C'est dans cet esprit que ce Forum privilégiera les regards croisés et donnera la parole à un large éventail de parties prenantes intéressées, originaires tant du Maroc que de Belgique.

A la différence des précédentes éditions, il faut espérer que cette commémoration contribue à ouvrir un nouveau chapitre centré sur l'avenir des relations belgo-marocaines et non pas simplement sur la relation du passé. Elle devrait s'inscrire dans une approche prospective et éviter toute nostalgie ou passéisme. Elle pourrait, par exemple, être l'occasion d'ouvrir un nouveau chapitre des relations partenariales entre la Belgique et le Maroc et constituer un moment opportun en vue de construire un plaidoyer pour une nouvelle relation d'entente basée sur des coopérations renforcées dans tous les domaines en ce compris sur les dossiers relatifs à la démocratie et à la protection des droits humains.

Dans cet esprit, la commémoration pourrait déboucher sur des initiatives innovantes comme un nouveau cadre de travail pour la coopération bilatérale basé sur un renforcement de la coopération décentralisée entre autorités locales. De nombreuses villes belges (Anderlecht, Liège, Molenbeek, etc.) ont des partenariats ou des jumelages avec des villes homologues au Maroc et la Région de Bruxelles-Capitale a noué en 2002 un accord ambitieux avec la Région de Rabat-Salé-Kenitra. Parmi les Belgo-marocains, ils sont aussi nombreux à développer des projets de partenariats comme Molengeek l'a fait récemment en ouvrant son antenne Lionsgeek à Casablanca. Au Maroc, d'anciens étudiants diplômés de l'enseignement

## FORUM ACADÉMIQUE BELGO-MAROCAIN

supérieur en Belgique ont lancé un Cercle des Lauréats de Belgique qui rassemble plusieurs centaines de membres. La coopération universitaire ainsi que la coopération technique et économique pourraient également profiter d'un moment de refondation ouvrant sur un horizon plus ambitieux.